

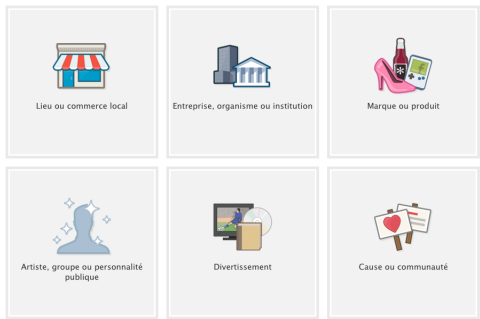

Facebook : Tableau comparatif des différences entre Profil / Page / Groupes

Attention : Facebook fait très régulièrement des modifications : ces informations peuvent ne plus être d'actualité en très peu de temps !

Précision : Nous parlons ici des « pages professionnelles », et non des « pages communautaires » qui sont créés à partir de mots-clé créés lorsqu'un utilisateur renseigne la partie « activités et intérêts » de son profil.

Sources : Rubriques de l'aide de Facebook: [Pages communautaires et connexions affichées sur le profil](#) et [Qu'est-ce qu'une page communautaire ? Pourquoi lier mon profil à des pages communautaires ?](#)

Iconographie			
	Profil	Page	Groupe
Visuel de la fonctionnalité	 Profil	 Pages professionnelles	 Groupes
Avatar par défaut du profil			
Exemples	 Mon avatar style « manga » sur mon profil	 Le logo de la page Ramdam16  Une illustration pour la page Ressources socioculturelles charente	 Le visuel pour le groupe Sauvons Envie d'agir  Le visuel de mon groupe de collègues

Principes de base			
	Profil	Page	Groupe
Pour quoi faire ?	Communiquer avec son réseau personnel : famille, amis, proches, contacts professionnels d'individu à individu.	Développer une communauté autour d'un projet, d'une organisation...	Echanger entre des personnes partageant une communauté d'intérêt.
Pour qui ?	<p>Un individu. A savoir, selon les règles de Facebook :</p> <ul style="list-style-type: none"> interdit d'avoir plusieurs profils, obligation de s'enregistrer avec ses vrais nom et prénom... 	<p>Une « entité » : organisation, établissement, marque ou produit, personnalité publique, cause ou communauté...</p> 	<p>Un groupe d'individus.</p> 
Nom de relation	« Amis »	« Fans », « Abonnés »	« Membres »
Modalités de mise en relation pour un utilisateur	Demander à « devenir amis ».	S'abonner (= « devenir fan ») est totalement libre.	Rejoindre le groupe : <ul style="list-style-type: none"> Sur l'invitation d'un ami membre du groupe, En en faisant la demande (soumis à validation d'un administrateur).

Principes d'administration			
	Profil	Page	Groupe
Limitations quantitatives	Nb maximum d'amis : 5000	Nb de fans par page : illimité. Nb de pages « aimées » par profil : 500 Nb de pages créées par profil : illimité.	Nb de membres par groupe : 5000 Nb de groupes créés par profil : 300
Qui administre ?	Le titulaire du compte.	Un ou plusieurs administrateurs.	Un ou plusieurs administrateurs.
Comment accède-t-on à l'administration ?	<p>Dès la connexion du compte. Modification du profil à partir de la page « profil » (bouton à droite) ou sous l'avatar depuis la page d'accueil.</p>  <p>Divers paramétrages accessibles dans le menu compte ».</p>	<p>Dès l'accès au statut d'administrateur (par la création de la page ou par désignation). Depuis la page administrée, toute publication ou commentaire sera émis avec le nom du compte.</p> <p>Utiliser FB en tant que Page permet en sus d'endosser l'identité de la page pour les « j'aime » (sur les publications, commentaires ou d'autres pages).</p>  <p>Possibilité de rebasculer en tant que profil à tout moment.</p>	<p>Dès l'accès au statut d'administrateur (par la création du groupe ou par désignation). Modification des informations et paramètres du groupe depuis la page d'accueil de celui-ci.</p>
Comment créer le compte ?	Ouvrir un compte Facebook	Créer une page Fan sur Facebook	Créer un groupe sur Facebook

Principes de visibilité entre comptes
Voir aussi plus loin : gestion de confidentialité

	Profil	Page	Groupe
Visibilité entre les comptes	<p>Réciprocité : Accès réciproque au compte de l'autre. Possibilité de limiter la visibilité de certains contenus (voir gestion de confidentialité).</p>	<p>Non-réciprocité : L'administrateur ne voit pas le compte du fan s'ils ne sont pas amis. Le fan ne voit pas qui est administrateur de la page, sauf si celui-ci l'a indiqué dans les infos de profil de celle-ci. Le fan n'a pas accès au compte personnel de l'administrateur, sauf s'ils sont déjà amis.</p>	<p>Non-réciprocité : L'administrateur ne voit pas le compte du membre s'ils ne sont pas amis. Le membre voit qui est administrateur de la page. Le membre n'a pas accès au compte personnel de l'administrateur, sauf s'ils sont déjà amis.</p>
Visibilité des listes d'amis	<p>Les amis ont accès à la liste des amis, sauf paramétrage de confidentialité contraire. Possibilité de mettre des listes d'amis en vedette. Possibilité de voir les liens d'amitié (exemple : entre le CIJ d'Angoulême et moi-même... configuration que nous seuls pouvons voir)</p>	<p>Seuls les administrateurs ont accès à la liste complète des autres fans. Toutefois le nom et la photo de profil des fans peut apparaître sous le profil de la page, dans les « liens d'amitié » ou dans des badges de promotion (« modules sociaux ») sur d'autres sites. Ces apparitions sont liées aux liens éventuels entre les fans (ses amis et les amis de ses amis) et peuvent changer lors du rafraîchissement de la page.</p>	<p>Les membres ont accès à la liste de membres.</p>

Présentation des publications			
	Profil	Page	Groupe
Sur le mur	Le mur affiche les publications dans l'ordre anté-chronologique.	Selon paramétrage de l'administrateur, le mur de la Page affiche « toutes les publications » (y compris les messages publiés par les fans sur le mur) ou seulement les publications de la page.	Le mur affiche les publications dans l'ordre anté-chronologique.
Dans le fil d'actualités de l'utilisateur	Possibilité pour l'utilisateur de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ n'afficher que certains contenus : statuts (messages sur le mur des ses amis), liens, pages, certains amis des ses listes... ▪ masquer les publications de certains émetteurs de son fil d'actualités. Comment puis-je contrôler ce que je vois dans mon fil d'actualité ? <i>Attention, par défaut, Facebook « trie » les actualités en fonction de leur supposée pertinence pour les utilisateurs (cf. « A la Une »). A lui de paramétrer l'affichage pour voir le fil d'actualité dans l'ordre anté-chronologique.</i>		

Fil d'actualité

À la une · Les plus récentes ▾

Publier : Statut Photo Lien Vidéo

Exprimez-vous

 Cnajep Coordination et Cidem Civisme Et Démocratie
ami(e)s avec Goncalves Laurine.
Il y a 2 minutes · Ajouter Goncalves comme ami

 Ligue Enseignement et Virginie Brohan sont ma
ami(e)s avec Goncalves Laurine.
Il y a 2 minutes · Ajouter Virginie comme ami

 Charente Libre

- Les plus récentes
- Statuts
- Photos
- Liens
- Pages
- Charente Organismes
- Collègues
- Autre...
- Modifier les options...

Modifier les options de votre fil d'actualité

Afficher les publications de :

Tous vos amis et toutes vos P ▾

Amis et Pages avec lesquels vous interagissez le plus

Tous vos amis et toutes vos Pages

Masquer les publications de :

Vous n'avez rien de masqué.

En savoir plus

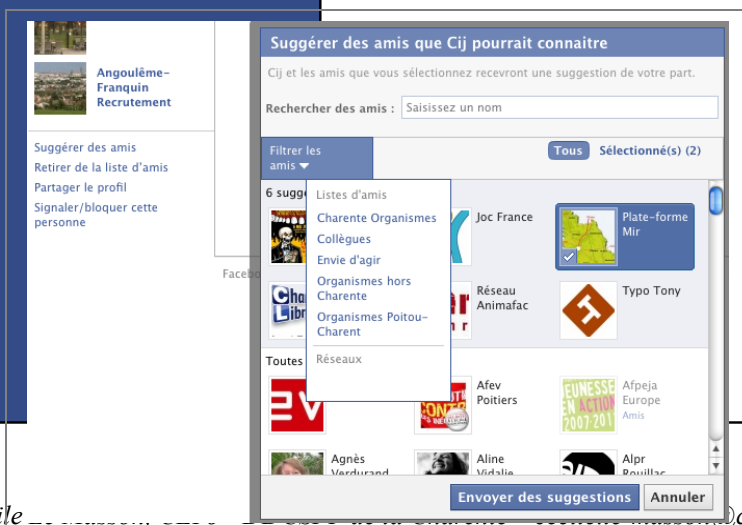
Enregistrer

Annuler

Gestion de la confidentialité			
	Profil	Page	Groupe
Confidentialité du compte	<p>Différents niveaux de paramétrage des informations de profil.</p> <p>Contrôler vos infos Choisir vos paramètres de confidentialité Questions/réponses : confidentialité</p>	<p>Une page est par définition publique, mais il est possible de le rendre inaccessible (par exemple le temps de la concevoir).</p> <p>Des restrictions de confidentialité (et donc d'accès) par âge et par pays sont possibles.</p>	<p>3 paramétrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe public, ▪ Groupe privé (liste des membres publique, contenu privé), ▪ Groupe secret (tout est privé). <p>Quelles sont les options de confidentialité des groupes ?</p>
Confidentialité des publications	<p>Différentes possibilités de filtrage des statuts émis.</p> <p>Partager avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Tout le monde », ▪ « Amis et leurs amis », ▪ « amis seulement » ▪ ou « Personnaliser » (indiquer une liste d'amis = « profil réduit »). <p>Une publication, une fois émise, peut être supprimée.</p> <p>Qui peut voir mon mur ? Comment puis-je utiliser des listes d'amis pour mieux contrôler la confidentialité ? Pourquoi mon fil d'actualité affiche-t-il des actualités concernant des utilisateurs qui ne sont pas mes amis ?</p>	<p>La confidentialité des publications sur une Page (y compris le fait de s'y abonner) dépend des paramètres de confidentialité du compte de chaque abonné.</p> <p>Les publications de messages ou commentaires sur une page sont répercutées sur le mur et, selon paramétrage, dans le fil d'actualités.</p>	<p>La confidentialité des publications au sein d'un groupe (y compris le fait de rejoindre un groupe) dépend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des paramètres de confidentialité du groupe, ▪ des paramètres de confidentialité du compte des membres. <p>Les publications de messages au sein d'un groupe sont signalées aux membres du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à côté de l'icône du groupe (sur la page d'accueil, sous le profil, colonne de gauche), ▪ dans le fil d'actualités (selon paramètres de confidentialité), ▪ et par une fenêtre flottante (où que l'on soit sur FB, selon paramètres de notification).

Mise en relation

	Profil	Page	Groupe
Devenir ami	Oui	Non, pas en tant que page.	Non, pas en tant que groupe.
Rejoindre un groupe	Oui	Non, pas en tant que page.	Non, pas en tant que groupe.
S'abonner à une page (« J'aime » sur une page)	Oui Visible dans : <ul style="list-style-type: none"> profil > activités et intérêts (avec mise en avant possible), fil d'actualités, mur. 	Oui, d'une page à une page, à condition d'être connecté en tant que page. Visible dans : <ul style="list-style-type: none"> profil > activités et intérêts, fil d'actualités. Si connecté en tant que simple administrateur, c'est sous votre profil que vous signifierez aimer cette page.	Non, pas en tant que groupe.
Recommander à un ami (en tant que personne)	Recommander un ami à un ami ou à une sélection d'amis. Comment suggérer un(e) ami(e) à quelqu'un ?	Recommander une page à un ami : uniquement par message direct ou publication d'un lien sur le mur. Comment partager une page avec des amis ?	Tous les membres peuvent inviter un ami à rejoindre le groupe, à condition de saisir tous les noms des amis à qui l'on s'adresse.



Interactions			
	Profil	Page	Groupe
Messagerie	<p>Messages privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jusqu'à 20 amis à la fois, ▪ Selon leurs paramètres, à d'autres profils auxquels on n'est pas lié. 	<p>Pas de « messagerie » en tant que page, mais un système de « Mise à jour » : envoi d'un message à tous les fans, ou à certains d'entre eux, selon des critères d'âge ou géographiques.</p>  <p>Qu'est-ce qu'une mise à jour de page ? Où s'affiche-t-elle ?</p> <p>Comment créer une mise à jour ?</p>	<p>Pas de messagerie propre, mais le groupe est en lui-même une messagerie, à condition que les membres aient paramétré leurs notifications.</p>
« J'aime » sur une publication (réaction à un statut, une image, une vidéo...)	<p>Oui : l'individu réagit à une publication à laquelle il a accès. Visible des amis.</p>	<p>Oui, si connecté en tant que page, sur une page qui lui est liée, ou sur sa propre page. Si connecté en tant que simple administrateur, c'est sous le profil personnel que le « j'aime » est émis (sur sa propre page ou sur une autre).</p>	<p>Non, pas en tant que groupe. Chaque membre réagit en tant que lui-même.</p>
Partager une publication	<p>Oui : cliquer sur « partager » pour publication du lien sur le mur du profil.</p>	<p>Oui, si connecté en tant que page : cliquer sur « partager » pour publication du lien sur le mur de la page.</p>	<p>Pas automatique : obligé de copier le lien sur le mur du groupe.</p>

A noter :

- Possibilité de paramétrer :
 - La [confidentialité](#) à différents niveaux et depuis différentes actions
 - Les [notifications](#) (alertes mails)

- Facebook trie lui-même ce que l'on voit dans la fil d'actualité (ou paramétrer « A la Une » >> « les + récentes »)

- Les CGU de Facebook interdisent l'emploi d'un profil pour des organisations, groupes constitués, marques, projets...
 - Risque de suppression du profil
 - Nouvelle fonctionnalité : [pouvoir convertir un profil en page](#)> [Voir les CGU](#) (cf. article 4 sur l'inscription)

- Vigilance quand on bascule souvent de profil à page (savoir « d'où on parle »)

Débuter sur Facebook : consulter [ce document](#) édité par la Cyberbase de Neuilly sur Marne